

Les prochaines étapes



La Ville de Sélestat peut maintenant s'appuyer sur le diagnostic territorial et sur le plan d'actions pour la rédaction de son dossier de candidature.

Après sa validation en comité de pilotage, le dossier sera présenté devant le Conseil National des Villes et Pays d'art et d'histoire dans les prochains mois.



Ville de Sélestat 2014. ne pas jeter sur la voie publique. Photos: Ville de Sélestat, Bruno Cavignaux, <http://banmwarth.ballolide-photo.com>



Projet de labellisation
Ville d'art et d'histoire
Plan d'actions

Ville de Sélestat

Direction de la promotion culturelle et touristique
Service valorisation et animation du patrimoine
03 88 58 85 46 / animation.patrimoine@ville-selestat.fr

Après la réalisation d'un diagnostic territorial en 2013, le projet de labellisation Ville d'art et d'histoire est entré dans une phase opérationnelle avec la définition d'un plan d'actions.

Celui-ci s'est construit grâce au travail en synergie des comités de pilotage et de suivi et des services municipaux.

Articulé autour de 7 axes et comprenant 28 actions, le plan vise à répondre aux objectifs du label Ville d'art et d'histoire en faisant des patrimoines sélestadiens le fer de lance du projet de labellisation.

1 Connaissance et étude des patrimoines

Le 1^{er} axe du plan présente les démarches de connaissance des patrimoines à mettre en oeuvre ou à poursuivre. Il y est par exemple question de l'actualisation de l'inventaire du patrimoine bâti, de l'approfondissement de la connaissance du patrimoine écrit, de la réalisation d'un diagnostic écologique de l'III*Wald, de l'identification des paysages, de l'étude et du suivi du patrimoine artistique, ou encore de l'accompagnement de travaux universitaires.

2 Protection et sauvegarde des patrimoines

C'est en ayant une bonne connaissance des patrimoines sélestadiens que leur protection et leur sauvegarde pourront être assurées dans les meilleures conditions. L'axe 2 du plan prévoit entre autres la mise en place d'un dispositif de protection du patrimoine bâti et d'amélioration de l'habitat dans le centre historique, la poursuite des travaux de restauration des édifices publics, la mise en place de mesures adéquates pour la conservation du patrimoine artistique et du patrimoine écrit ou encore l'instauration d'un plan de gestion de l'III*Wald.

3 Valorisation des espaces urbain et naturel

Loins d'être isolés, les patrimoines font partie d'un cadre de vie qu'il convient de protéger et de valoriser en appliquant des outils réglementaires, en sensibilisant les habitants et en poursuivant la requalification des espaces publics et les projets d'aménagement urbain par quartier.

4 Des patrimoines à faire vivre et à transmettre

Afin de favoriser l'appropriation des patrimoines par les publics, il est important d'insuffler à ceux-ci une programmation riche et variée qui réponde aux attentes des différents publics. Les patrimoines doivent ainsi devenir le support de nombreuses activités (conférences, visites guidées, expositions, événements).

5 Des outils de médiation et d'interprétation des patrimoines

La transmission des patrimoines auprès des publics sera facilitée par des outils de médiation et d'interprétation tels que les futures publications Ville d'art et d'histoire, les outils pédagogiques utilisés lors des visites guidées, en particulier avec le jeune public, les ressources mises à disposition sur le site Internet et, à long terme, l'aménagement d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.

6 Rayonnement du label Ville d'art et d'histoire

Pour donner aux patrimoines la renommée qu'ils méritent, une stratégie de communication efficace devra être mise en place. Les partenariats devront être renforcés et étoffés et la sensibilisation des acteurs du territoire sera une priorité.

7 Le label Ville d'art et d'histoire en marche

L'acquisition du label Ville d'art et d'histoire sera l'aboutissement d'un travail de longue haleine qu'il faudra poursuivre en aval du projet avec la mise en place d'un suivi des actions. A terme, il est également souhaité que le label soit étendu à un territoire plus vaste et devienne ainsi un label Pays d'art et d'histoire.

Le plan d'actions : 7 axes

